

# C'est officiel!

DIOCÈSE DE BOURGES - OCTOBRE 2018

CONSEIL ÉPISCOPAL RESTREINT (C.E.R.)

## I/ Nomination du Vicaire général et du Modérateur de la Curie diocésaine (Canons 475 ; 391 ; 479)

**M. l'Abbé Éric VINÇON** est nommé Vicaire général et Modérateur de la Curie diocésaine à compter du Dimanche 23 septembre 2018 à dix-huit heures. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

## II/ Nominations des Vicaires épiscopaux (Canons 134 ; 417 ; 476 à 480)

**M. l'Abbé Olivier CRESTOIS** est nommé Vicaire épiscopal, chargé de la proposition de la foi et des vocations et chargé du catéchuménat, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

**M. l'Abbé Bertrand GODEFROY** est nommé Vicaire épiscopal, chargé de la solidarité et de la santé, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

**M. le Chanoine Stéphane QUESSARD** est nommé Vicaire épiscopal, chargé de la formation des chrétiens, jusqu'au 31 août 2019. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

## III/ Autres nominations au C.E.R. (Canons 157 et 473 § 1). Nominations et délégation

**M. l'Abbé Patrick GUINNEPAIN** est nommé Membre du C.E.R. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

**M. Patrice LEMARÉCHAL**, diacre permanent, Économe diocésain depuis le 2 novembre 2012, reconduit dans cet office le 2 mai 2017 pour une période de cinq ans, est nommé Membre du C.E.R. En outre est ajouté à son office ecclésiastique d'Économe diocésain la fonction de Directeur administratif de l'A.F.R.B. Il conserve les autres fonctions confiées à lui par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

**M<sup>me</sup> Christine MORIN**, L.E.M.E., reçoit délégation diocésaine pour les mouvements et les associations de fidèles du diocèse. Elle est également nommée Membre du C.E.R. Elle conserve les autres fonctions confiées à elle par mon prédécesseur jusqu'à ce qu'il en soit pourvu autrement.

À Bourges, le dimanche 23 septembre 2018, dix-huit heures

Par mandement,  
Jean-Charles FLACHAIRE  
Chancelier

✠ Jérôme BEAU  
Archevêque de Bourges